

ACADÉMIE DE LILLE

Note A&D n° 07 du 04 novembre 2024

à imprimer et afficher sur votre panneau syndical

Cher(e) collègue et ami(e),

✚ Actualité :

Commençons cette note d'information par un aspect positif de la vie : nos adhérents font des enfants. Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Théo et de Jean qui ont tous les deux vu le jour à la mi-octobre. Nous félicitons les deux couples de parents et leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Rétablissement des 4000 ETP d'enseignants supprimés : après le vote favorable de la commission des finances la semaine dernière, la commission des affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale a rétabli par amendement le 30 octobre 2024 les 4000 ETP supprimés. Les députés ont aussi voté des crédits supplémentaires en faveur de l'inclusion scolaire, pour un montant de 61M€. Ils se sont également prononcés pour le doublement du nombre d'infirmières scolaires en recrutant 7417 infirmières pour un coût de 210,4M€ et pour un financement de 500€ du permis B pour les lycéens professionnels. Un autre amendement a été adopté pour la « création d'une nouvelle voie de recrutement des personnels » qui serait ouverte aux titulaires d'un baccalauréat qui effectueraient une formation durant cinq années.

Les fonctionnaires encore pointés du doigt : après l'annonce de la suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), le gouvernement a annoncé le 27 octobre sa volonté de modifier le délai de carence dans la fonction publique en le passant de 1 à 3 jours ainsi que la réduction du taux d'indemnisation des arrêts maladie de courte durée (CMO) de 100 à 90%. Nous y sommes évidemment farouchement opposés !

✚ Mutations :

Que vous soyez enseignant du premier ou du second degré ou personnel administratif, vous pouvez ou devez, suivant votre situation, participer au mouvement inter académique 2025. Nous vous rappelons que c'est une obligation pour les collègues stagiaires et pour les collègues qui ont été affectés à titre provisoire dans l'académie.

Vous trouverez ci-joint le lien vers le BO n°5 du 31 octobre 2024 :

[Bulletin officiel spécial n° 5 du 31 octobre 2024 | Ministère de l'Education Nationale](#)

Dates entre le 6 novembre à 12h00 et le 27 novembre 2024 à 12h00. Vous trouverez en annexe un calendrier prévisionnel des dates et lieux des réunions que nous organiserons cette année encore en distanciel et en présentiel. Nous vous communiquerons au plus vite notre brochure mutation 2025 et le 4 pages mutation.

✚ Elections à l'INSPE :

Nous remercions chaleureusement nos collègues Luca Delobel et Coralie Luc qui ont accepté d'être candidats à l'élection partielle des représentants des étudiants au Conseil de l'Inspe.

Vincent Méhay, Michel Paillard et le Secrétariat Académique